

ASSEMBLÉE NATIONALE3 décembre 2024

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE25

présenté par

M. Fuchs

ARTICLE 5

À l'alinéa 24, supprimer les mots :

« , France Médias Monde ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence ayant pour objet de tirer les conséquences d'un retrait de la société France Médias Monde du périmètre de la holding France Médias.